

**INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE
« EPESENS COURT TERME PLUS ISR »**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « **EPESENS COURT TERME PLUS ISR** ». A ce titre, nous vous informons des modifications suivantes apportées à votre Fonds :

- **Changement de part dans laquelle est investi le FCPE :**

Votre fonds est actuellement investi dans la part P (renommée par I-C)(FR0010370095) de son fonds maître SIENNA COURT TERME ISR, sera désormais investi dans la Part FS-C (FR001400EC14). Celle-ci est réservée aux investissements des OPC gérés par Sienna Gestion.

Les frais de gestion financière diminuent de 0,20% TTC maximum l'an à 0,15% TTC maximum l'an. Les frais de gestion indirects à 0,20% TTC maximum l'an évoluent à 0,25% TTC maximum l'an compte tenu des frais appliqués à la part FS-C du Fonds maître.

Conformément à la réglementation, vous avez la possibilité de sortir sans frais.

Ces modifications ne nécessitent aucune démarche de votre part et entreront en vigueur à compter du 28 août 2024, date de mise à jour du Document d'Informations Clés (« DIC ») et du prospectus de votre Fonds.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation du Fonds et notamment du DIC, disponibles sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com>

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com